



Paul

Eluard

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Les services en ligne Turboself:

Le Collège Paul Eluard met en place un service Turboself sur internet pour la demi-pension.

Ce service permet aux parents d'effectuer :

- La création d'un compte en ligne.
- Un paiement en ligne sécurisé.
- De consulter le solde.
- De consulter l'historique des repas consommés.

Il existe donc 4 moyens de payer ses repas :

1. En espèces à l'intendance (exigez de votre enfant, un reçu, remis pour tout paiement en espèces).
2. Un paiement par chèque à l'intendance ou dans la boîte aux lettres à côté de l'intendance (ne pas oublier de noter le nom de l'élève au dos du chèque et la répartition, si le paiement concerne deux élèves).
3. Par virement sur le RIB FR76 1007 1910 0000 0010 0231 985 BIC TRPUFRP1 (disponible sur la facture). Ne pas oublier de mentionner le nom de l'élève dans l'objet du virement.
4. Le paiement en ligne de chez vous, avec une tablette ou un smartphone grâce au service Turboself.

Pour le paiement en ligne, le minimum est de 20 €.

N'hésitez pas à contacter l'intendance pour toute aide ou renseignement.

Mail: int.0910776z@ac-versailles.fr

Tél: 01 69 03 14 27